

BULLETIN OFFICIEL DES ARMEES



Edition Chronologique n°50 du 26 novembre 2010

PARTIE PERMANENTE
Marine nationale

Texte n°10

DÉCISION N° 0-44691-2010/DEF/EMM/STN
portant changement de position du bâtiment atelier polyvalent « Jules Verne ».

Du 8 novembre 2010

ÉTAT-MAJOR DE LA MARINE : *bureau « soutiens navals »*.

DÉCISION N° 0-44691-2010/DEF/EMM/STN portant changement de position du bâtiment atelier polyvalent « Jules Verne ».

Du 8 novembre 2010

NOR D E F B 1 0 5 2 5 4 S

Références :

- a) Arrêté n° 52 du 7 mars 2001 (BOC, p. 2772. ; BOEM 570-0.1) modifié.
- b) Instruction n° 0-62862-2007/DEF/EMM/STN du 16 octobre 2007 (n.i. BO).
- c) Directive n° 0-79909-2008/DEF/EMM/PLANIF/ -- du 23 octobre 2008 (n.i. BO).
- d) Décision n° 0-5699-2009/DEF/EMM/STN du 19 février 2009 (BOC N° 21 du 19 juin 2009, texte 24. ; BOEM 570-0.2.6).
- e) Décision n° 0-35512-2009/DEF/EMM/STN du 16 juillet 2009 (BOC N° 30 du 14 août 2009, texte 16. ; BOEM 570-0.2.6).
- f) Procès-verbal de désarmement n° 0-42367-2010/BN TOULON/SG du 11 octobre 2010 (n.i. BO).
- g) Message MELINDA du 28 septembre 2010 - ALFAN/LOG (NAT) (n.i. BO).

Classement dans l'édition méthodique : BOEM 570-0.2.6

Référence de publication : BOC N°50 du 26 novembre 2010, texte 10.

Le bâtiment atelier polyvalent *Jules Verne* est condamné à compter du vendredi 17 septembre 2010 et le numéro de coque Q 869 lui est attribué.

La coque Q 869 sera déconstruite.

Pour le ministre de la défense et par délégation :

*Le commissaire général de 1^{re} classe,
sous-chef d'état-major « soutiens et finances »,*

Hubert SCIORELLA.